

1. Réunir et s'approprier la documentation pertinente

Comme il en fut mention plus haut, une actualisation locale a ceci de particulier que son processus n'est mis en branle par aucune directive ministérielle et n'est issu que de la volonté d'un comité de programme et de la Direction des études de revoir la programmation d'un programme d'études. Ainsi, il n'est de nouveau document ministériel à étudier.

Il demeure cependant primordial de réunir les documents pertinents à une actualisation locale et d'en faire l'étude. En ce sens, nous considérons important que le comité de programme voulant procéder à une actualisation locale ait en main les documents suivants :

- **Le *Guide d'actualisation locale des programmes d'étude***
Il s'agit du guide que vous avez entre les mains.
- **Le devis ministériel**
Il s'agit du document issu du ministère de l'Éducation dans lequel on retrouve une description des compétences qui doivent être développées dans tel ou tel programme d'étude collégial. Le devis ministériel est généralement disponible sur le site du ministère de l'Éducation¹ ou sur le site InforouteFTP².
- **Le document d'élaboration du programme**
Lors de l'élaboration de programme, le comité de travail a dû présenter un document complet à la Commission des études pour approbation. Ce document présente nombre d'informations essentielles à une bonne actualisation (orientation du programme, profil de sortie, logigramme de compétences, logigramme de cours, grille de programmation, etc.).

¹ <http://www.mels.gouv.qc.ca/>

² <http://www.inforoutefpt.org/>

- Les suivis de programme
Les suivis de programme sont produits annuellement par le Service de recherche et de développement pédagogique pour tous les programmes d'étude collégiale offerts au Cégep de l'Outaouais. Les suivis de programme offrent des informations au sujet de la perception des étudiants quant à leur cheminement.
- La *Relance des finissants*
La *Relance des finissants* est produite annuellement par le Service de recherche et de développement pédagogique. On y trouve entre autres informations la perception qu'ont les finissants de leur programme de formation un an après avoir quitté le Cégep.
- Les statistiques scolaires
Les statistiques scolaires sont disponibles au Service de recherche et de développement pédagogique. Elles présentent entre autres les taux de réussite des différents cours du programme de même que le taux de persévérance semestriel.

L'appropriation de toute cette documentation doit d'abord se faire par une lecture attentive des documents en question. Par la suite, il sera toujours possible de demander au conseiller pédagogique affecté au programme d'en clarifier certains aspects.